

**DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE IMMUNOPATHOLOGIE
PORTE PAR L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 DECEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Coraline BONDIEU, responsable administrative adjointe – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales et UFR de Pharmacie ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme InterUniversitaire « Immunopathologie » porté par l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 11 décembre 2025

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Immunopathologie

- renouvellement -

UFR de rattachement :

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Etablissements partenaires :

Sorbonne Université, Université de Nantes, Université Côte d'Azur, Université de Lille, Université de Tours, Université de Lyon, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Toulouse 3, Université Grenoble Alpes, Université Paris Saclay

Responsable local du diplôme : Bertrand EVRARD

Validation à compter du : 09/12/2025

Validation accordée jusqu'en : 2027-2028

Délibération CFVU N° 2025-12-09_18

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

L'augmentation des maladies chroniques et les progrès de l'immunothérapie permettant de restaurer ou d'inhiber les fonctions du système immunitaire pour combattre un cancer ou une infection ou d'induire de la tolérance et permettre une greffe d'organes ou guérir d'une maladie auto-immune ou allergique, rendent indispensable un enseignement transversal autour de l'immunopathologie et de l'immunothérapie afin d'apporter aux médecins en formation les bases nécessaires pour l'utilisation de thérapies innovantes.

Jusqu'en 2017, les internes de toutes les spécialités pouvaient avoir accès à une formation complémentaire en immunopathologie représentée par le DESC Allergologie et Immunologie Clinique, créé en 2000. Avec la mise en place de la réforme du 3^e cycle des études médicales, cette formation a disparu. Or, l'évolution des connaissances en immunopathologie et l'explosion des thérapeutiques innovantes notamment en immunothérapie aussi bien appliquées aux pathologies auto-immunes et inflammatoires chroniques ainsi qu'en oncologie rendent nécessaires la mise en place d'une formation transversale dans le domaine de l'immunologie et de l'immunopathologie qui soit accessible à de nombreuses spécialités médicales. C'est pourquoi les enseignants du Collège des Enseignants en Immunologie ou CEnI (discipline clinico-biologique) en lien étroit avec les enseignants d'autres spécialités médicales souhaitent proposer un diplôme inter-universitaire dans le champ de « l'immunopathologie ».

Ce programme permettra la formation à l'immunopathologie d'étudiants de 3^{ème} cycle des études médicales (internes et docteurs juniors), médecins cliniciens et biologistes, et pharmaciens en exercice, et autres professionnels de santé.

Plus spécifiquement, les objectifs pédagogiques de cet enseignement viseront à :

- Connaître la manière dont le système immunitaire interagit avec les autres systèmes pour assurer l'homéostasie de l'organisme
- Identifier les différentes phases de la réponse immunitaire et les mécanismes d'activation des cellules immunitaires
- Connaître les méthodes et les principes des outils utilisés en immunologie pour le diagnostic et le suivi des patients.
- Connaitre les mécanismes pathogéniques et la prise en charge des maladies auto-immunes ou inflammatoires spécifiques d'organe, des maladies auto-immunes systémiques, des pathologies auto-inflammatoires, des déficits immunitaires primitifs et secondaires, des pathologies du complément, et comprendre les mécanismes impliqués dans la greffe de cellules souches hématopoïétiques et d'organe.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des immunothérapies en immunologie
- Connaître les principes immunologiques fondamentaux de la vaccination (types de vaccins, différentes plateformes et technologies innovantes, monitoring, adjuvants, effets indésirables)

II – Composante porteuse du projet

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales.

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

Universités partenaires :

- Sorbonne Université
- Université de Nantes
- Université Côte d'Azur
- Université de Lille
- Université de Tours
- Université de Lyon
- Université de Reims Champagne-Ardenne
- Université de Toulouse 3
- Université Grenoble Alpes
- Université Paris Saclay

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : EVRARD Bertrand, responsable local du DIU. Il travaillera en collaboration avec le comité pédagogique national (cf infra)

Statut : PU-PH

Coordonnées : Bertrand.EVRARD@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

Bertrand EVRARD, PU-PH et responsable local du DIU, qui travaillera en étroite collaboration avec les enseignants responsables des autres sites universitaires au sein d'un comité pédagogique national se réunissant au moins deux fois par an (cf paragraphe suivant).

Au moins un apprenant

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

Sous l'égide du Collège des Enseignants d'Immunologie (CEni).

Responsables nationaux DIU

ROSENZWAIG Michelle (Paris – Sorbonne)

MARTIN Jérôme (Nantes)

LEFEVRE Guillaume (Lille)

Comité pédagogique

AGUILAR Claire (Périgueux) claire.aguilar@ch-perigueux.fr
 ALANIO Cécile (Paris) cecile.alanio@curie.fr
 BOUTBOUL David (Paris) david.boutboul@aphp.fr;
 CANDON Sophie (Rouen) sophie.candon@inserm.fr;
 CARCELAIN Guislaine (Paris) guislaine.carcelain@aphp.fr;
 DUMESTRE-PERARD Chantal (Grenoble) cdumestre-perard@chu-grenoble.fr;
 EVRARD Bertrand (Clermont-Ferrand) bevrard@chu-clermontferrand.fr;
 GUFFROY Aurélien (Strasbourg) aurelien.guffroy@chru-strasbourg.fr;
 HOARAU Cyrille (Tours) hoarauc@univ-tours.fr;
 KOENIG Alice (Lyon) alice.koenig@chu-lyon.fr
 LEFEVRE Guillaume (Lille) guillaume.lefeuvre@chru-lille.fr;
 LELIEVRE Jean-Daniel (Paris) jean-daniel.lelievre@aphp.fr;
 MARTIN Jérôme (Nantes) jerome.martin@univ-nantes.fr;
 MARTIN Thierry (Strasbourg) thierry.martin@chru-strasbourg.fr;
 MIYARA Makoto (Paris-Sorbonne) makoto.miyara@aphp.fr;
 NOSBAUM Audrey (Lyon) audrey.nosbaum@chu-lyon.fr;
 PUISSANT Bénédicte (Toulouse) puissant.b@chu-toulouse.fr;
 ROSENZWAJG Michelle (Paris – Sorbonne) michelle.rosenzwajg@sorbonne-universite.fr;
 SEITZ-POLSKI Barbara (Nice) seitz-polski.b@chu-nice.fr;
 SERVETTAZ Amélie (Reims) aservettaz@chu-reims.fr

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2024-2025

Première année universitaire concernée par la demande : 2025-2026

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Étudiants en 3 ^{ème} cycle de DES (internes ou Docteurs Juniors) de Médecine dans des disciplines cliniques et biologiques, de Chirurgie Dentaire, de Pharmacie	Justifier d'une inscription en 3 ^{ème} cycle (avoir validé leur phase socle)
RE FC	<p>Médecins, Chirurgiens-dentistes et pharmaciens hospitaliers, libéraux ou de l'industrie pharmaceutique, biologistes hospitaliers</p> <p>Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA</p> <p>Chercheurs et/ou ingénieurs issus du secteur public ou de l'industrie pharmaceutique</p>	<p>Être titulaire d'un diplôme de Docteurs en Médecine français ou de l'Union Européenne ; de Docteur en Chirurgie Dentaire français ou de l'Union Européenne ; de Docteur en Pharmacie français ou de l'Union Européenne.</p> <p>Être en cours de cursus – Justifier d'une inscription</p> <p>Être titulaire d'un diplôme de chercheurs et/ou ingénieurs issus du public ou de l'industrie pharmaceutique ayant au minimum un équivalent Master 2 en biologie et/ou santé titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.</p>

Durée de la formation : une année universitaire ; 99,5 heures d'enseignement + 3.5 heures de contrôle des connaissances soit un total de 103h.

Calendrier de la formation : octobre à septembre ; examen en janvier, juin et rattrapage en septembre

Lieu de la formation : enseignement à 100% en distanciel (visioconférence) ; examen oral en distanciel / examen écrit en présentiel (à Paris ou à la Faculté d'inscription au choix)

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarification identique entre toutes les facultés partenaires :

Tarif 1 (tarif plein)	1 700 €
Tarif 2 (tarif UCAA)	600 €

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation (à relier au calcul du tarif d'inscription) : 1 pour Clermont-Ferrand / 20 sur la totalité du DIU

Capacité d'accueil maximale : 60, sur le plan national

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à un mois avant la date de début de la formation via e-candidat

Contact Scolarité : Service de la Formation - Unité Mixte de Formation Continue en Santé ; 04.73.17.80.25 umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Sous l'égide du Collège des Enseignants d'Immunologie (CEni).

Enseignements en présentiel à Paris ou en visoconférence, d'octobre à juin,

4 modules constituent le tronc commun - 4 modules (63h30) à suivre d'octobre à janvier inclus, 2 jours de cours par module et par mois - Examen du tronc commun (0h30) : en janvier

- Module 1 : Bases fondamentales – responsables : Dr M. Rosenzwajg (Paris), Dr J. Martin (Nantes)
- Module 2 : Immunopathologie générale et explorations biologiques – responsables : Pr G. Carcelain (Paris), Dr G. Lefèvre (Lille), Pr S. Candon (Rouen)
- Module 3 : Immunothérapie – responsables : Pr M. Miyara (Paris), Dc C. Alanio (Paris)
- Module 4 : Maladies inflammatoires systémiques – responsables : Pr A. Servettaz (Reims), Pr T. Martin (Strasbourg), Pr L. Arnaud (Strasbourg)

3 modules spécifiques à choisir parmi les 9 suivants - 9 modules complémentaires, dont 3 à suivre au choix (36h), de janvier à juin - Examen final (3h): fin juin

- Module 5 : Néphrologie – responsables : Pr B. Seitz-Polski (Nice), Dr A. Sicard (Nice), Pr J. Zuber (Paris)
- Module 6 : Immuno-pédiatrie – responsables : DR R. Levy (Paris), Pr A. Belot (Lyon), Pr V. Barlogis (Marseille)
- Module 7 : Pneumologie – responsables : Dr C. Hoarau (Tours), Dr C. Taillé (Paris), Dr A. Chiriac (Montpellier), Dr L. Guilleminault (Toulouse)
- Module 8 : Hématologie – responsables : Pr E. Oksenhendler (Paris), Pr MT. Rubio (Nancy), Dr D. Boutboul (Paris)
- Module 9 : Dermatologie – responsables : Pr A. Nosbaum (Lyon), Pr P. Musette (Paris), Pr J. Sénéchal (Bordeaux), Pr JD. Bouaziz (Paris)
- Module 10 : Neurologie – responsables : Pr R. Liblau (Toulouse), Dr J. Boucraut (Marseille), Dr E. Delmont (Marseille)
- Module 11 : Infectiologie – responsables : Pr JD. Lelièvre (Paris), Dr C. Aguilar (Périgueux)
- Module 12 : Hépato-gastroentérologie/Endocrinologie – responsable : Pr G. Boschetti (Lyon), Pr R. Mallone (Paris)
- Module 13 : Oncologie – responsables : Pr E. Tartour (Paris), Pr A. Marabelle (Paris)

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Co eff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
Tronc commun :	63.5	63.5								
Module 1 (en octobre) Bases fondamentales	12.5	12.5			Lecture critique d'article en binôme 30mn Oral en distanciel Note /40	1			Janvier (2 ^{ème} quinzaine)	
Module 2 (en novembre et décembre) Immunopathologie générale et explorations biologiques	23	23								
Module 3 (en décembre) Immunothérapie	14.5	14.5								
Module 4 (en janvier) Maladies inflammatoires systémiques	13.5	13.5								
3 modules spécifiques à choisir :	36	36			Pour chacun des modules : 1 article à commenter 1h Ecrit en présentiel Note /20	1			juin	
Module 5 (en janvier) Néphrologie	12	12								
Module 6 (en février) Immuno-pédiatrie	12	12								
Module 7 (en février et mars) Pneumologie	12	12								
Module 8 (en mars) Hématologie	12	12								
Module 9 (en avril) Dermatologie	12	12								
Module 10 (en avril) Neurologie	12	12								
Module 11 (en mai) Infectiologie	12	12								
Module 12 (en mai) Hépato-gastroentérologie / Endocrinologie	12	12								
Module 13 (en mai) Oncologie	12	12								
TOTAL	99.5	99.5	0	0						

III – Règles de délivrance du diplôme

Evaluation selon les règles suivantes :

- Validation du tronc commun lors d'une épreuve orale qui consiste à la présentation en binôme d'une analyse critique d'un article scientifique pendant 30 minutes (questions incluses) (cet article d'épreuve sera en anglais).
Durée de l'épreuve : 30 min
Cette épreuve orale sera notée sur 40 points (Note/40).
L'examen oral se déroulera en distanciel.

- Épreuve écrite pour validation des 3 modules complémentaires choisis par l'étudiant :
L'épreuve écrite consiste dans l'interprétation d'un article scientifique sous forme de question ou de synthèse (cet article d'épreuve sera en anglais).
Chaque module complémentaire donne lieu à un examen d'une heure.
Durée de l'épreuve écrite : 1h par module complémentaire soit 3h d'épreuve écrite au total (ces 3 heures se dérouleront sur la même journée d'examen mais peuvent ne pas être consécutives).
Cette épreuve écrite sera notée sur 60 points (Note/20 pour chacun des 3 modules choisis par l'étudiant).
L'examen écrit se déroulera en présentiel.

- L'assiduité est obligatoire et sera prise en compte.

Le jury sera composé des membres de l'équipe pédagogique du DIU ainsi que du coordonnateur de chaque module.

- Pour valider cet enseignement, il faudra une note minimale totale de 50/100 et aucune note de modules optionnels ne devra être inférieure à 06/20.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

Une épreuve de rattrapage sera proposée en septembre :

- Cette session consistera en une épreuve orale.
- Pour chaque épreuve à rattraper, (tronc commun et/ou modules optionnels) dont la note obtenue en première session est inférieure à 10/20 et/ou en cas de note éliminatoire inférieure à 06/20, l'étudiant aura 1h de préparation pour répondre à une question.
- Pour chaque épreuve à rattraper, le jury sera composé de 2 membres issus de l'équipe pédagogique.
- La note globale avec les notes rattrapées doit être supérieure à **50/100** pour valider le DIU.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Modules 5 à 14
Connaître les différentes phases de la réponse immunitaire	X				
Connaître les mécanismes d'activation des cellules immunitaires	X	X			
Connaître les principes des outils diagnostiques utilisés en immunologie		X		X	X
Maîtriser la physiopathologie et comprendre le rôle du système immunitaire inné et adaptatif dans la survenue des maladies auto-immunes, allergiques, inflammatoires chroniques, infectieuses et les cancers				X	X
Comprendre les moyens de moduler les fonctions du système immunitaire par des thérapeutiques médicamenteuses classiques, par biothérapies ou par immunothérapie spécifique et non spécifique d'antigène			X	X	X

V – Équipe pédagogique

- Dr Cyrille HOARAU (Tours), PU-PH
- Dr Guillaume LEFEVRE (Lille), PU-PH
- Pr François LEMOINE (Paris), PU-PH
- Dr Jérôme MARTIN (Nantes), PU-PH
- Pr Makoto MIYARA (Paris), PU-PH
- Pr Jean-François NICOLAS (Lyon), PU-PH
- Pr Amélie SERVETTAZ (Reims), PU-PH
- Dr Michelle ROSENZWAJG (Paris),
- Pr Barbara SEITZ-POLSKI (Nice), PU-PH
- Pr G CARCELIN (Paris), PU-PH
- Pr S. CANDON (Rouen), PU-PH
- Pr T. MARTIN (Strasbourg), PU-PH
- Pr L. ARNAUD (Strasbourg), PU-PH
- Dr A. SICARD (Nice), chirurgien-dentiste
- Pr J. ZUBER (Paris), PU-PH
- Dr C. TAILLE (Paris), pneumologue
- Dr A CHIRIAC (Montpellier), pneumologue
- Dr L. GUILLEMINAULT (Toulouse), pneumologue
- Pr E. OKSENHENDLER (Paris), hématologue
- Pr M. RUBIO (Nancy), PU-PH
- Dr D. BOUTBOUL (Paris), médecin généraliste
- Pr P. MUSSETTE (Paris), dermatologue
- Pr J. SENECHAL (Bordeaux), dermatologue
- Pr J. BOUAZIZ (Paris), dermatologue
- Pr R. LIBLAU (Toulouse), neurologue
- Dr J. BOUCRAUT (Marseille), PU-PH
- Dr E. DELMONT (Marseille), neurologue
- Pr J. LELIEVRE (Paris), PU-PH
- Dr C. AGUILAR (Périgueux), chirurgien vasculaire
- Pr G. BOSCHETTI (Lyon), PU-PH
- Pr R. MALLONE (Paris), médecine interne
- Pr E. TARTOUR (Paris), PU-PH
- Pr A. MARABELLE (Paris), PU-PH, pédiatre

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : en 2025-26, aucune

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : en 2025-26, aucune

Pas d'intervention clermontoise, pas d'enseignement sur le site de Clermont-Ferrand, rattachement à un diplôme national existant.

VI – Composition du jury

Le jury est national et composé chaque année avec différents intervenants issus du comité et de l'équipe pédagogique. La liste sera fournie annuellement.

VII – Modalités d'admission

Admission sur dossier, évalué par le comité pédagogique du DIU.

- Lettre de motivation/projet professionnel + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au diplôme demandé
- Calendrier de dépôt des candidatures : à voir avec le secrétariat pédagogique
- Toute demande d'inscription devra faire l'objet d'un accord écrit de la part du Responsable Pédagogique de la formation. L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.
- Un entretien pourra être envisagé si la commission de recrutement l'estime nécessaire.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet à ce jour

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC à ce jour.

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR : 22/09/2025

Délibération du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 09/12/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2027-2028



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Approuvé par le

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 9 décembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



<p>D.U. Prise en charge d'une victime en milieux hostiles</p> <p>En présentiel/ Responsable pédagogique : Pr Jeannot SCHMITT</p> <p>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES SEANCE PLÉNIERE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025</p> <p>Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 22 septembre 2025 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.</p> <p>ORDRE DU JOUR :</p> <p>3.4 – Formation Continue</p> <p>La parole est donnée à Madame Coraline BONDIEU, Responsable Administrative Adjointe, qui présente les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renouvellements d'habilitation au titre de l'année universitaire 2025/2026 <p>D.I.U. Immunopathologie En présentiel/ Responsable pédagogique : Pr Bertrand EVRARD</p> <p>Renouvellement sans modification substantielle</p> <p>I) Responsables du DIU Ajouts coordinateurs : Dr Dorian TESSANDIER et Dr Paul-Henri GENDRE</p> <p>II) Composition du conseil de perfectionnement Mise à jour de la liste des membres</p> <p>III) Autres renseignements Mise à jour du public: infirmier anesthésiste et infirmier en Pratique Avancée en Médecine d'Urgence (en plus des DE et infirmier Saپeur-Pompier) - Mise à jour du tarif suite la demande d'augmentation de la Gouvernance : tarif plein : 3090,00 € - Augmentation de la capacité d'accueil maximale à 16 (au lieu de 12)</p> <p>IV) Équipe pédagogique Mise à jour de la liste des membres</p> <p>Après discussion, les membres du Conseil donnent un avis favorable unanime à ces deux renouvellements d'habilitations (annexes J et K – nouvelles maquettes).</p> <p>• Formation de formateur en Simulation en Santé</p> <p>Responsable pédagogique : Pr Thomas GODET Ouverture de trois nouvelles sessions au titre de l'année 2025/2026 : octobre 2025, mars et mai 2026 (annexe L).</p> <p>Après échange, cette formation est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil.</p> <p>EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations</p> <p>Clermont-Ferrand, le 26 septembre 2025</p> <p>Pierre CLAVELOU Doyen - Directeur </p>	<p>Renouvellement sans modification substantielle</p> <p>I) Responsables du DIU Ajouts coordinateurs : Dr Dorian TESSANDIER et Dr Paul-Henri GENDRE</p> <p>II) Composition du conseil de perfectionnement Mise à jour de la liste des membres</p> <p>III) Autres renseignements Mise à jour du public: infirmier anesthésiste et infirmier en Pratique Avancée en Médecine d'Urgence (en plus des DE et infirmier Saپeur-Pompier) - Mise à jour du tarif suite la demande d'augmentation de la Gouvernance : tarif plein : 3090,00 € - Augmentation de la capacité d'accueil maximale à 16 (au lieu de 12)</p> <p>IV) Équipe pédagogique Mise à jour de la liste des membres</p> <p>Après discussion, les membres du Conseil donnent un avis favorable unanime à ces deux renouvellements d'habilitations (annexes J et K – nouvelles maquettes).</p> <p>• Formation de formateur en Simulation en Santé</p> <p>Responsable pédagogique : Pr Thomas GODET Ouverture de trois nouvelles sessions au titre de l'année 2025/2026 : octobre 2025, mars et mai 2026 (annexe L).</p> <p>Après échange, cette formation est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil.</p> <p>EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations</p> <p>Clermont-Ferrand, le 26 septembre 2025</p> <p>Pierre CLAVELOU Doyen - Directeur </p>
--	---